



BTS HPE

Les points forts du BTS Hygiène Propreté Environnement :

- **La dimension professionnelle**, avec la réalisation de nombreux travaux pratiques, études de cas, visites de sites, stages,...
- **Des sections de taille restreinte** pour un encadrement suivi et personnel des études
- **Des possibilités variées de poursuite d'études ou d'emploi**

Le BTS Hygiène Propreté Environnement permet d'acquérir en 2 ans des compétences techniques de niveau technicien et/ou agent de maîtrise dans **les domaines professionnels de la dépollution**, à savoir :

- **l'Assainissement**
- **la Gestion des déchets**
- **l'Hygiène industrielle**

Le Diplôme de BTS permet :

- d'**entrer directement dans la vie active**
- de **s'engager dans des études complémentaires** :
 - pour un an en formation de spécialisation, comme par exemple en DEPS à l'EME, ou en licence professionnelle
 - pour un cycle plus long, pour les meilleurs, comme par exemple en formation d'ingénieur, à l'EME ou ailleurs

BTS > ADMISSIONS

L'admission en BTS

Elle s'opère sur étude de dossier de candidature et entretien de motivation.

Les dossiers de candidatures sont disponibles sur demande à l'école

Après un premier examen de leur dossier de candidature, les candidats sont convoqués pour un entretien de sélection.

Les premiers entretiens sont généralement programmés pendant les vacances d'hiver. Ils permettent entre autres de faire le point sur la motivation du candidat.

Pour les candidats qui ont déposé deux dossiers de candidature à l'EME (une candidature en BTS et une candidature en CyPres), un seul entretien est programmé, qui permet de faire le point sur l'orientation en fonction des objectifs et du niveau scolaire.

Qui peut déposer un dossier de candidature ?

- les élèves des classes de terminales S
- les élèves des classes de terminales STI, STL, STAE, qui présentent des bons résultats, notamment dans les disciplines d'enseignement scientifique.
- des élèves préparant le Bac professionnels, quand ils présentent de très bons résultats notamment dans les disciplines d'enseignement scientifique
- les étudiants en cours de premier cycle d'études supérieures et en voie de réorientation : le BTS de l'EME accueille régulièrement avec de bons résultats des étudiants en situation d'échec en filières universitaires

BTS > PROGRAMMES

L'enseignement en BTS représente 33 heures de formation hebdomadaire.

En moyenne, elles se décomposent en :

- 22 heures de cours et TD
- 8 heures de TP
- 3 heures de contrôle continu

DISCIPLINES ACADEMIQUES		
	Horaire hebdomadaire	Coefficient aux examens
Sciences et enseignement général		
Physique - Chimie	3	3
Mathématiques	2	2
Français-Communication	1,5	
Anglais	2	2
Disciplines d'enseignement appliqué		
Techniques de l'habitat et de l'environnement Ecologie, Microbiologie, Hygiène, Environnement,...	4,5	5
Analyses technologiques Automatisme, Electrotechnique, Hydraulique,...	5	4
Techniques professionnelles Assainissement et traitement des eaux Gestion des déchets Hygiène industrielle et urbaine	10	6
Qualité	1	
Sécurité et ergonomie	1	
gestion	2	
Module d'adaptation	1	
Total horaire hebdomadaire en cours : 33 H		
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		
	Durée	Coefficient aux examens
Stage 1^{ère} année : stage ouvrier	4 semaines	
Stage 2^{ème} année : stage technicien	8 semaines	5
TP de validations	2 demi-journées	3
Total des coefficients d'examens du BTS : 30		

BTS > STAGES

Les études du BTS HPE incluent 12 à 16 semaines de stage.

- Stage « ouvrier » en fin de première année pendant 4 semaines

Il doit impérativement être réalisé dans le domaine de l'hygiène industrielle.

Lors de ce stage, l'étudiant peut mettre en œuvre les techniques apprises en cours ; découvrir le monde du travail, et avoir une vision globale de l'entreprise.

Ce stage fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale lors des examens blancs du premier trimestre de 2^{ème} année.

- Stage « technicien » au cours de la deuxième année pendant 8 semaines ;

Ce deuxième stage s'effectue, au choix de l'étudiant :

- dans une entreprise de l'un des trois secteurs concernés : entreprise de nettoyage, entreprise d'assainissement, entreprise de gestion des déchets
- au sein d'une entreprise industrielle ou de service ou au sein d'une collectivité territoriale dans les services chargés de l'hygiène, de l'assainissement ou de la gestion des déchets.

Lors de ce deuxième stage, l'étudiant doit réaliser des tâches relevant davantage de l'organisation des fonctions et se voit confier au moins une étude concrète.

Ce stage fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale lors des examens blancs du deuxième trimestre de 2^{ème} année et lors des examens nationaux.

Exemples de missions de stages pour les BTS HPE 2^{ème} année

- Réalisation une étude déchets en entreprise industrielle ou de services (dans tout secteur d'activité : établissement de santé, entreprise industrielle, entreprise agroalimentaire,...)
- Etude et optimisation de la gestion des déchets en collectivité territoriale
- Participation aux services de contrôle d'assainissement en collectivité territoriale
- Participation au fonctionnement de station d'épuration
- Organisation des services en hygiène industrielle

BTS > L'EXAMEN NATIONAL

Les résultats obtenus par les élèves de l'EME aux examens nationaux du BTS HPE sont en moyenne supérieurs à 80%, et proches de 90% ces dernières années.

Il comporte à la fois des épreuves écrites et des épreuves orales organisées en modules :
Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 / 20 dans l'ensemble des épreuves présentées dans le tableau suivant :

Modules d'épreuves	durée	coefficient
les épreuves écrites		
mathématiques et physique chimie	4H	5
anglais	2H	2
sciences et techniques de l'habitat et de l'environnement	4H	5
analyse technologique des systèmes	5H	4
études de cas : techniques professionnelles, qualité, sécurité, gestion	5H	6
les épreuves orales		
rapport de stage	1H	5
travaux pratiques	30 mn	3

Les pratiques professionnelles avant tout

Le BTS est un diplôme professionnel, et les coefficients d'examens en tiennent compte et les disciplines professionnelles et techniques ont relativement plus de poids que les disciplines générales et scientifiques.

le BTS par étapes

Le diplôme du BTS peut s'obtenir sur plusieurs années. En effet, les candidats ayant échoué à une session **conservent le bénéfice des notes supérieures à 10 pour les sessions suivantes**, dans la limite de 3 ans.

Le redoublement est donc possible, avec un emploi du temps aménagé en fonction des épreuves à repasser.

BTS > CONDITIONS DES ETUDES

Organisation de l'année scolaire

La scolarité s'organise en deux années sur le mode trimestriel, conformément aux indications du programme du BTS HPE.

- En première année : 27 semaines de cours, 3 semaines en examen blanc, et 4 semaines de stages
 - En deuxième année : 20 semaines de cours, 2 semaines en examen blanc, et 8 semaines de stages
- Les périodes de vacances scolaires sont calquées sur celles de l'académie de Rennes

1^{ère} année	1 ^{er} trimestre	11 semaines de cours	examen blanc
	2 ^{ème} trimestre	8 semaines de cours	examen blanc
	3 ^{ème} trimestre	8 semaines de cours	examen blanc
2^{ème} année	1 ^{er} trimestre	11 semaines de cours	examen blanc
	2 ^{ème} trimestre	8 semaines de stage	
	3 ^{ème} trimestre	9 semaines de cours	examen blanc

Calendrier scolaire

Il suit approximativement celui de l'académie de Rennes. Les vacances d'hiver et de printemps peuvent cependant être ramenées à une semaine, en fonction des impératifs de scolarité.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances s'opère en continue, mais sont également programmés des examens blancs chaque fin de trimestre de cours.

Des bilans trimestriels individuels sont réalisés en conseils de classes.

Conseils de classe

Chaque trimestre, le conseil de classe se réunit et un bulletin de notes est adressé aux parents des étudiants.

Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre de 1^{ère} année statue sur le passage des étudiants en 2e année. Il est tenu compte non seulement des notes obtenues, mais également des progrès réalisés et du travail fourni.

Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre de 2^{ème} année statue sur les avis inscrits sur le livret scolaire destiné au jury d'examen du BTS.

Coût des études

Les frais de scolarité en BTS HPE s'élèvent à 3900 € par an.

Des bourses peuvent être attribuées aux élèves, sur condition de ressources de leurs responsables financiers.